

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Demantelement-de-Brennilis-en-l>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Démantèlement de Brennilis : en l'absence de débat public national, le Réseau "Sortir du nucléaire" demande de ne pas l'autoriser**

15 décembre 2009

Démantèlement de Brennilis : en l'absence de débat public national, le Réseau "Sortir du nucléaire" demande de ne pas l'autoriser

Mardi 8 décembre 2009, le Réseau "Sortir du nucléaire" a écrit à Mme Faysse, Présidente de la Commission d'enquête publique du démantèlement de la centrale nucléaire des Monts d'Arrée (dite centrale de Brennilis). Cette enquête vient de se terminer vendredi 11 décembre 2009.

Le Réseau demande à Madame Faysse de recommander, dans le rapport qu'elle doit remettre aux Ministres concernés, que ne soit pas autorisé le démantèlement de la centrale de Brennilis tant que ne s'est pas tenu un débat public national sur le démantèlement des installations nucléaires.

Dans son courrier, le Réseau "Sortir du nucléaire" rappelle à Mme Faysse :

- qu'il a mené de nombreuses démarches en faveur d'un tel débat, en particulier auprès du Premier ministre et de différents ministres de l'écologie (M Borloo et à Mme Kosciusko-Morizet) depuis l'annulation du décret de démantèlement de Brennilis en juin 2007 par le Conseil d'Etat suite à un recours du Réseau "Sortir du nucléaire".

- que l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) s'est elle-même prononcé en faveur d'un tel débat dans sa revue Contrôle (n°183, avril 2009, p.28) : "L'ASN a indiqué à la Commission nationale du débat public (CNDP) qu'elle était favorable à l'organisation d'un débat public sur le thème du démantèlement, demandé par un certain nombre d'associations."

Par ailleurs, dans son récent courrier (27 novembre 2009) au Ministre de l'Ecologie, le Président du Conseil général du Finistère, Pierre Maille - également Président de la Commission locale d'information du site des Monts d'Arrée, et en accord avec les membres de celle-ci - a attiré l'attention du Ministre sur "l'opportunité de saisir la CNDP pour l'organisation d'un débat national relatif aux options de démantèlement des installations nucléaires à l'arrêt" et a demandé au Ministre "d'en prendre l'initiative".

Malgré la demande de l'avocat du Réseau "Sortir du nucléaire", EDF refuse de communiquer l'étude de faisabilité détaillée qu'elle a menée en 1999 sur trois scénarios de démantèlement. Ces éléments

sont pourtant évidemment nécessaires aux citoyens pour se prononcer en connaissance de cause sur ce qu'ils considèreraient comme la moins mauvaise solution.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce le fait qu'un démantèlement puisse être engagé alors même qu'aucune solution n'est à ce jour opérationnelle pour assurer le stockage des déchets radioactifs qu'il génèrera.

Le démantèlement des installations nucléaires n'est pas une opération banale, avec de nombreux risques de contamination radioactive tant pour les travailleurs que pour la population. Cela nécessite l'ouverture d'un grand débat national qui concerne chaque citoyen et qui doit interroger sur la nécessité de continuer à produire des déchets radioactifs pour des millénaires.